

APPEL À CANDIDATURES

RÉSIDENCE DE CRÉATION ARTISTIQUE



SOMMAIRE

INTRODUCTION

P.3

PRÉSENTATION DU PROJET

P.7

..... MODALITÉS

..... CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ DES PROJETS

..... CRITÈRES DE SÉLECTION

P.8

..... DISPOSITIONS DES PROJETS

MODALITÉS DE CANDIDATURE

P.9

..... CONSTITUTION DU DOSSIER

..... ÉCHÉANCE

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

P.10

(PIÈCE DU DOSSIER DE CANDIDATURE)

BUDGET PRÉVISIONNEL

P.11

(PIÈCE DU DOSSIER DE CANDIDATURE)

FICHE TECHNIQUE DU CAVEAU

P.12

INTRODUCTION

Le contexte et la politique culturelle de Fegersheim

Commune de 5 777 habitants, Fegersheim participe à la dynamique culturelle du bassin de vie sud de l'Eurométropole de Strasbourg.

En 2021, la politique culturelle de la commune évolue pour créer un lieu porteur d'une nouvelle identité, en tant qu'interface culturelle de la commune.

La CLEF (Culture, Lecture, Evasion, Fegersheim), équipement culturel de lecture publique et le Caveau, salle de spectacle, fusionnent pour devenir une même entité : la CLEF, équipement culturel de la ville de Fegersheim, à la fois lieu de création et de diffusion.

Présentation de la CLEF et de la salle du Caveau

Équipement de lecture publique, de convivialité et de savoir, la CLEF a été pensée comme un lieu de vie à s'approprier. Établie au cœur de Fegersheim, dans le bâtiment historique de l'Auberge "Au Soleil d'Or", elle offre un cadre repensé à destination de ses usagers. Elle englobe la salle de spectacles du Caveau pour déployer une programmation culturelle diversifiée et de qualité.

La programmation propose des rendez-vous culturels pour tous les goûts et toutes les générations : concerts, spectacles tout public, spectacles jeune public, heures du conte, ateliers créatifs, conférences, expositions et vernissages.... Des axes thématiques tels que la Nuit du jeu, la Nuit de la lecture, le Mois de l'évasion et le festival les Flâneries jalonnent l'année et fédèrent les habitants de la commune et alentours. À travers une programmation pluridisciplinaire et exigeante, la CLEF rayonne sur le territoire Sud de l'Eurométropole et promeut un accès à la culture pour tous par la gratuité des spectacles et animations proposés aux publics.

INTRODUCTION

Véritable tremplin pour les artistes de la scène locale, la CLEF s'implique dans l'accompagnement en résidence des compagnies par la mise à disposition de la salle du Caveau. A travers cette démarche, elle s'engage au renouvellement de la scène artistique et permet aux habitants une rencontre privilégiée avec les artistes lors de sorties de résidence.

Le Caveau, ancienne cave à voûtes de l'Auberge "Au Soleil d'Or" réhabilitée par la municipalité en 2011, est une salle de spectacles à l'esthétique singulière, composée de murs, de colonnes et de voûtes en pierres. La salle est modulable et peut s'adapter à divers types de projets : concerts, pièces de théâtre, contes, conférences, projections... Pouvant accueillir une jauge de 90 personnes assises, le Caveau est composé d'un dispositif scénique de 12 m² surélevé, d'un fond de scène et de loges. Un système son et lumière vient compléter le lieu en ordre de marche (détaillé en p.12).





CONCERTS



SPECTACLES



ANIMATIONS



©Benoît Dupont

PRÉSENTATION DU PROJET

Résidence de création artistique

La CLEF lance un appel à projets pour une résidence de création au Caveau en 2026. Cette résidence de création s'adresse aux compagnies et artistes locaux pour un projet de création artistique (spectacle vivant) ou musical. La résidence de création se déroulera sur une période de 4 ou 5 jours. Les dates de mise à disposition du Caveau seront proposées sur les périodes du 18 au 22 mai 2026 et du 2 au 6 novembre 2026.

Modalités de résidence à la CLEF

La CLEF met à disposition la salle de spectacle du Caveau et son matériel en ordre de marche (cf. fiche technique du Caveau aux pages 12-13 du dossier). L'équipement culturel participe financièrement aux frais de création (enveloppe d'aide à la création de 1000€ TTC) et prend en charge les frais annexes liés à la résidence (frais de déplacements et de repas sur la base de la convention SYNDEAC).

Conditions d'éligibilité des projets :

- Disposer de moyens de production permettant leur faisabilité financière et artistique, en garantissant la rémunération des personnels artistiques, techniques et administratifs nécessaires.
- Être accompagnés par un lieu ou une structure de production.
- Être compatibles avec les spécificités techniques de la salle du Caveau et ses capacités de mise en œuvre (nombre d'artistes sur scène, espace scénique de 12 m² maximum, hauteur limitée du dispositif scénique).

PRÉSENTATION DU PROJET

Critères de sélection du dossier

Les projets seront étudiés par la commission culturelle de la commune associée au personnel référent de la CLEF selon les critères suivants :

- L'intérêt du propos artistique, la présence et la qualité artistique live (musique, jeu...).
- Le rayonnement du projet sur le territoire en matière de diffusion et de soutien.
- La faisabilité financière et technique du projet.
- Les pistes d'actions culturelles et/ou éducatives imaginées autour du projet.

Dispositions des projets

En contrepartie de l'aide à la création apportée par la CLEF et la commune de Fegersheim, les artistes s'engagent à :

- Présenter au public une restitution du travail de résidence à l'issue de la semaine de résidence (forme à convenir).
- Donner une représentation du projet fini lors d'une prochaine programmation culturelle de la CLEF.
- Mentionner la CLEF et la commune de Fegersheim comme coproducteurs dans la diffusion du projet fini.

MODALITÉS DE CANDIDATURE

Constitution du dossier de candidature :

La fiche de renseignements complétée (p.10)

Le budget prévisionnel (p.11)

Une note d'intention ou un dossier de présentation artistique en annexe.

Échéances

Dossier à envoyer par mail au plus tard le lundi 10 novembre 2025 à laclef@fegersheim.fr avec l'intitulé « DOSSIER RESIDENCE 2026 ».

Pour toute question relative à l'appel à candidature, possibilité de s'adresser à Mme. Lucile Darstein, en charge de l'action culturelle, au 06 07 33 56 36.

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Nom de la compagnie, de l'artiste ou du collectif :	Titre et année de création d'éventuels projets antérieurs :
Nombre de personnes concernées par le travail de résidence :	Motivations à réaliser une résidence à la CLEF :
Nom, contact et fonction de la personne référente :	
Format du projet en création :	Description courte du projet (à détailler dans une note d'intention ou un dossier artistique en annexe) et de l'étape de création envisagée lors de la résidence :
☐ Concert ☐ Spectacle vivant (théâtre, conte, autre)	
Titre du projet faisant l'objet de la demande de résidence :	
Dates de résidence :	
☐ Du 18 au 22 mai 2026 ☐ Du 2 au 6 novembre 2026	

BUDGET PRÉVISIONNEL

Budget prévisionnel de l'étape de création envisagée à la CLEF (à détailler par postes)

FICHE TECHNIQUE DU CAVEAU

La salle du Caveau est une salle aménagée pour les concerts et spectacles. Le public est installé sur des chaises selon une jauge de 90 personnes maximum. Elle ne dispose pas de personnel technique pour la régie des concerts et spectacles.

Matériel :

SON

- 2 enceintes amplifiées YAMAHA DXR10
- 2 enceintes amplifiées retour YAMAHA MSR 250 // 250 Watt
- 4 pieds d'enceintes
- 1 caisson basse amplifié YAMAHA DXS12 // 950 Watt
- 1 microphone SHURE PG57 avec interrupteur
- 3 microphones SHURE SM58
- 3 microphones SHURE SM57
- 3 microphones AKG Perception 170
- 1 microphone AKG Perception 220
- 1 microphone IMG/DM44T
- 1 console numérique 22ch 16Mic 96K Dante YAMAHA
(ou possibilité de console standard YAMAHA MG124 CX 12 entrées)
- 1 égaliseur BSS FCS966 2*30 bandes
- 1 lecteur CD/MP3 TASCAM
- Câbles XLR
 - o2 x 10m
 - o2 x 20m
 - o9 x 5m
 - o5 x 3 M
 - o5 x 1m
- 3 grands pieds de micro avec petite perche
- 3 grands pieds de micro avec grande perche
- 6 grands pieds de micro avec perche extensible
- 2 petits pieds de micro sans perche
- 2 pieds de micro droits
- 1 câble multipair 24/4 30M
- 2 multiprises
- 5 adaptateurs XLR mâle vers jack 6.35
- 1 adaptateur XLR femelle vers jack 6.35

FICHE TECHNIQUE DU CAVEAU

ÉCLAIRAGE

- 4 Fresnel 650W (+ coupes-flux, crochets et élingues)
- 2 Par Led RGB (Oxo + crochets et élingues)
- 2 gradateurs (RVE mini-cube)
- 2 pieds de projecteurs (Manfrotto)
- Prolongateurs (6 x 5m, 4 x 10m, 2 x 20m)
- 3 multiprises

Attention : pas de console lumière

SCÈNE (12m²)

- 6 praticables (4 x 3m - hauteur 40cm)
- 2 pieds de levage
- 3 poutres (Gemar 2m)
- 2 pendrillons fond de scène noir - (4x2,9m)
- Loges éclairées à jardin